

Procès-Verbal du Conseil municipal
Lundi 27 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le 27 avril à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de Rugles, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie sous la présidence de GUITTON Denis, Maire.

Présents : Christian BATON, Patrick BAUGUIN, Sébastien BLANCO, Peggy BENOIT-DEJARDIN, Claude BOUTELET, Victor DELGADO, Sandra GRAVELLE, Denis GUITTON, Magali LE MOIGNIC, Bernadette MALLET, Franck MICHEL, Jean-Jacques MONTHULÉ, Charlène PADROUTTE, Lara PISKUNOWICZ, Sylvie PÉRENNES, Jean-Claude PROVOST, Frédérique REPESSE et Gérard TOURNEUX.

Absente excusée : Virginie LACOUR a donné pouvoir à Frédérique REPESSE.

Nombre de membres : En exercice : 19 Présents : 18 Votants : 19

Date de la convocation et d'affichage : 17 avril 2026

A été nommée secrétaire de séance : Sylvie PERENNES

SOMMAIRE

1. Jurés d'assises - Etablissement de la liste préparatoire 2027,
2. Désignation des représentants communaux au comité de pilotage Natura 2000 « Risle, Guiel, Charentonne »,
3. Groupement de commandes ASARM/Ville de Rugles : Réalisation d'une étude multi-thématique de la Risle et de ses affluents dans la traversée de Rugles,
4. Vote du compte financier unique 2025,
5. Affectation des résultats 2025,
6. Vote du budget primitif 2026,
7. Fiscalité locale 2026 - Vote des taux,
8. Questions diverses.

Denis GUITTON soumet pour approbation le projet de procès-verbal en date du 7 avril 2026.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE le projet de procès-verbal.

1. Jurés d'assises - Etablissement de la liste électorale 2027

Denis GUITTON fait part que la Commune a été destinataire d'une circulaire en date du 16 Avril 2026 émanant de la Préfecture de l'Eure. La Commune de Rugles est ainsi invitée à participer à la désignation de la liste des jurés d'assises pour l'année 2027.

La procédure précise qu'un tirage au sort doit être effectué à partir de la liste électorale. Le nombre attendu de personnes désignées est de 6 personnes.

Un premier tirage au sort donne le numéro de page de la liste générale des électeurs et un second tirage au sort donne la ligne et par conséquent le nom du juré. L'opération doit être répétée autant de fois qu'il y a de jurés à désigner. Les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année 2027 doivent être écartées.

Il a été alors procédé aux différents tirages au sort par **Monsieur le Maire** avec l'assistance de **Lara PISKUNOWICZ** et **Charlène PADROUTTE**, plus jeunes membres présentes de l'assemblée.

Les personnes, qui ont été désignées, sont dans l'ordre alphabétique les suivantes :

- Page 30/Ligne 7- BOULMAY Nathalie (née CARIVEN) - Numéro d'électeur 264
- Page 40/Ligne 5 - TOUTAIN Béatrice (née COSNARD) - Numéro d'électeur 361
- Page 91/Ligne 6 - MICHELOT Patricia (née JEAN) - Numéro d'électeur 814
- Page 125/Ligne 1 - CHAPDELAINNE Christiane (née MAURICE) - Numéro d'électeur 1119
- Page 138/Ligne 6 - PATE Mickael - Numéro d'électeur 1247
- Page 148/Ligne 9 - PRUD'HOMME Emma - Numéro d'électeur 1355

Le conseil municipal, après avoir constaté la procédure de tirage au sort à l'unanimité des membres présents et représentés PREND ACTE de la liste préparatoire des jurés d'assises 2027.

2. Désignation des représentants communaux au comité de pilotage Natura 2000 « Risle, Guiel, Charentonne »

Christian BATON fait part que la Région Normandie a sollicité la Commune, par courrier en date du 15 avril 2026, en vue de désigner un représentant au Comité de Pilotage Natura 2000 « Risle, Guiel, Charentonne »,

Il explique que le site Natura 2000 « Risle - Guiel - Charentonne » comprend les 3 cours d'eau ainsi que les prairies humides des fonds de vallées - de l'Orne jusqu'à Pont-Audemer. Ce site est classé pour la richesse de sa faune et de sa flore. L'Intercom Bernay Terres de Normandie assure l'animation et la mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 « Risle - Guiel - Charentonne ». Celui-ci prévoit notamment des actions de gestion des habitats et des espèces, de sensibilisation des acteurs locaux et de suivi scientifique de populations d'espèces protégées, telles que l'Agrion de Mercure ou l'écrevisse à pattes blanches.

A l'issue de la présentation :

Bernadette MALLET souhaite connaître le périmètre de la zone Natura 2000 sur la Commune. *Il lui est répondu qu'il est répertorié situé sur l'aire géographique de la presqu'île de la Fenderie.*

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés DESIGNER Christian BATON en tant que représentant titulaire et Claude BOUTELET en tant que représentant suppléant.

3. Groupement de commandes ASARM/Ville de Rugles : Réalisation d'une étude multi-thématique de la Risle et de ses affluents dans la traversée de Rugles

Christian BATON relate que l'Association Syndicale Autorisée de la Risle Médiane (ASARM) a pour projet de réaliser une étude multithématique de la Risle et de ses affluents dans la traversée de Rugles.

Les objectifs attendus de l'étude et des travaux, qui en découleront, sont les suivants :

- Améliorer la protection des populations vis-à-vis du risque inondation,
- Assurer la continuité écologique,
- Mettre en place des équipements efficaces et adaptés,

En parallèle, la commune de Rugles se doit de réaliser un schéma directeur de gestion des eaux pluviales. Ce schéma est un document de gestion et de programmation. Il facilite la compréhension du fonctionnement hydraulique du territoire communal et l'identification des enjeux associés. Il permet de mettre au point une stratégie de gestion de ces eaux et de programmer les travaux associés.

Aussi, les 2 collectivités auraient un réel intérêt à constituer un groupement de commandes pour mener conjointement ces 2 opérations. Une première estimation financière a été évaluée à hauteur de 260 700 € HT, dont 43 680 € HT pour le schéma directeur de gestion des eaux - avec une participation de la Commune de Rugles à hauteur de 17 472,50 € - d'autres financeurs sont sollicités (Agence de l'Eau Seine-Normandie et Interco Normandie Sud Eure).

A l'issue de la présentation :

Bernadette MALLET souhaite connaître l'intérêt de recourir concrètement à ce groupement de commandes. *Il lui est répondu que le sujet du groupement de commandes est crucial dans la mesure où il a pour objectif de mieux réguler les phénomènes de ruissellement et d'inondations. Par ailleurs, il lui est indiqué que l'ASARM est la structure technique la plus appropriée (compétente) pour piloter ce type d'études.*

Bernadette MALLET souhaite savoir si les résultats de l'étude seront communiqués aux membres du conseil municipal. *Il lui est répondu favorablement tout en sachant qu'ils seront restitués dans quelques mois au mieux (échéance assez longue).*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 16 voix « POUR » et 3 « ABSTENTIONS » AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commandes avec l'ASARM.

4. Vote du compte financier unique 2025ue)

Denis GUITTON présente le compte financier unique 2025. Celui-ci fait apparaître un résultat de fonctionnement à hauteur de + 345 784,15 € et un résultat d'investissement à hauteur de + 84 791,47 € - soit un résultat global de + 430 575,62 €.

Le résultat de clôture (reprise des résultats antérieurs) est in fine de 998 281,36 €.

Se reporter à l'annexe 1 (tableau - format A3)

A l'issue de la présentation :

Jean-Claude PROVOST, doyen de l'assemblée propose de mettre au vote le compte financier unique 2025 tel que présenté.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 15 voix « POUR » et 3 voix « CONTRE » APPROUVE le compte financier unique 2025. Le Maire n'a pas pris part au vote.

5. Affectation des résultats 2025

Denis GUITTON propose que le résultat de fonctionnement cumulé de 2025 d'un montant de + 1 190 349,16 €, soit affecté de la manière suivante :

- 192 067,80 € en solde d'exécution du budget d'investissement (compte 1068 - excédent de fonctionnement capitalisé)
- 998 281,36 € en report de fonctionnement (R002) ;

Se reporter à l'annexe 1 (tableau - format A3)

A l'issue de la présentation :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 16 voix « POUR » et 3 voix « CONTRE », APPROUVE les affectations des résultats 2025 proposées ci-dessus.

6. Vote du budget primitif 2026

Denis GUITTON fait part de sa proposition de budget primitif 2026. Elle prévoit une section de fonctionnement qui s'équilibre à hauteur de 3 827 979,82 € et une section d'investissement à hauteur de 2 841 567,80 €.

Se reporter à l'annexe 1 (tableau - format A3)

A l'issue de la présentation :

Victor DELGADO fait lecture d'une déclaration en tant que représentant de la liste d'opposition. Il fait ainsi le constat de la bonne santé financière de la Commune. Il exprime néanmoins des réserves sur les engagements financiers autour des « grands projets », et souhaiterait que leurs contenus soient davantage partagés. Il pense également que les moyens financiers devraient être davantage mobilisés pour les équipements et services du « petit quotidien ». *Il lui est répondu que les « grands projets » sont des projets qui ont été validés non seulement par la population à l'occasion des dernières élections municipales mais également par les nombreux partenaires financiers. De plus, il lui est indiqué que les excédents financiers représentent un tiers des dépenses constatées - ce qui est constaté habituellement dans de nombreuses communes (comme indice de bonne gestion).*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 16 voix « POUR » et 3 voix « CONTRE », VALIDE la proposition présentée ci-dessus.

7. Fiscalité locale 2026 - Vote des taux

Denis GUITTON indique que les taux d'imposition 2025 étaient les suivants :

Taxe foncière bâti	42.54 %
Taxe foncière non bâti	37.77 %
Taxe d'habitation (Résidences secondaires et logements vacants)	15,40 %

Il propose alors de maintenir les mêmes taux d'imposition pour l'année 2026,

A l'issue de la présentation :

Victor DELGADO indique que si les taux n'augmentent pas, ils masquent pour autant une augmentation réelle du montant de l'impôt in fine - revalorisation régulière des bases foncières. *Il lui est alors répondu que cet état de fait ne dépend de la Commune, mais de décisions au niveau national s'appliquant sur tout le territoire français.*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 16 voix « POUR » et 3 voix « CONTRE », VALIDE la proposition présentée ci-dessus.

Denis GUITTON demande alors aux représentants de la liste d'opposition les raisons de leur vote défavorable. *Il lui est répondu qu'ils auraient plutôt souhaité une baisse des taux.*

8. Questions diverses.

Christian BATON informe les membres de l'assemblée qu'une animation de l'office de tourisme « gouter-calèche » aura lieu le samedi 2 mai 2026. **Claude BOUTELET** rappelle également que le salon des arts plastiques aura lieu le week-end du 2 et 3 mai 2026. **Bernadette MALLET** souhaite savoir si les animations évoquées ci-dessus peuvent être présentées et débattues lors des réunions de la commission « animation-culture ». *Il lui est répondu que l'animation « gouter- calèche » est une animation de l'office de tourisme et non communale. Par ailleurs, le salon des arts plastiques est une animation assez ancienne et ayant déjà été traitée auparavant.*

Sylvie PERENNES rappelle que le repas des aînés aura lieu le dimanche 17 mai 2026.

Jean-Claude PROVOST se réjouit de la qualité du concert de l'harmonie de l'Avenir Ruglois donné le dimanche 26 avril 2026 ; et félicite au passage **Gérard TOURNEUX** en tant que président de l'association de l'Avenir Ruglois.

Sandra GRAVELLE fait part de plusieurs remontées d'habitants sur la circulation de scooters dans le parc François MITTERRAND - à proximité parfois des familles avec enfants.

Sébastien BLANCO souhaite partager le constat que beaucoup de crottes de chien sont présentes dans le parc François MITTERRAND. Ce constat est largement partagé par les membres de l'assemblée, il est aussi constaté dans les rues du centre-bourg - et parfois même devant les entrées des commerces. Un large débat s'instaure où est évoqué le rappel de l'existence de distributeurs de sacs ou d'un bac à sable dédié à cet usage proche des toilettes publiques. Il est évoqué également la possibilité de créer des zones répulsives aux animaux. Il est souhaité que soit mis en place un rappel dans les outils de communication de la Commune. Il est proposé de contacter d'autres communes ayant développé des actions significatives sur le sujet. Il est demandé une vigilance accrue de la part de la police municipale. Il est convenu que toutes ces idées seront à mettre en réflexion.

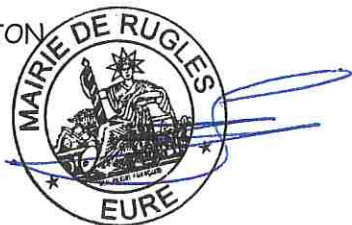
Bernadette MALLET souhaite savoir s'il est envisageable de poser de nouvelles caméras. *Il lui est répondu que c'est possible dans la mesure où les besoins repérés sont partagés et validés avec les représentants des forces de l'ordre - ce qui permet notamment d'obtenir des financements.*

Denis GUITTON informe les membres de l'assemblée du départ d'un des 2 policiers municipaux pour une évolution de carrière.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 21h45.

En mairie, le 6 mai 2026.

Le Maire,
Denis GUITTON



La Secrétaire de séance,
Sylvie PERENNES

VILLE DE RUGLES - CONSEIL MUNICIPAL - 27 AVRIL 2026 - ANNEXE 1

Compte Financier Unique (Gru) 2025

Budget Primitif (BP) 2026

Section de Fonctionnement

Dépenses	Chapitre	Libellé	BP 2025	CUU 2025	BP 2026	Commentaires
D 011	Charges à caractère général		1 024 000,00	967 242,33	1 131 500,00	Dépenses supplémentaires: reprise du budget annex de l'école - Groupe de l'étag du pendant - Aménagement du prix de l'énergie
D 012	Charges de personnel et frais assimilés		1 249 000,00	1 181 132,98	1 230 000,00	Prévisionnel avec l'équivalent d'1 poste à temps plein en énergie
D 014	Atteintes de produits (dégrèvement - Logements sociaux)		6 000,00	5 464,00	6 000,00	
D 023	Virement à la section d'investissement		4 324,50	0,00	201 645,90	
D 042	Amortissements et transferts d'ordre		750 000,00	101 642,92	750 000,00	Amortissement uniquement sur les dispositions obligatoires
D 65	Intérêts et charges produites, subventions, budgets annexes		419 000,00	400 043,33	435 150,00	
D 66	Charges financières		21 200,00	0,00	11 000,00	Équipement couverture tennis et parc urbain
D 67	Charges exceptionnelles		30 181,95	1 959,80	39 644,02	Imprévu/Réserve
D 68	Provisions pour créances douteuses		9 000,00	0,00	9 000,00	
Total dépenses de fonctionnement			3 771 992,54	2 639 825,96	3 857 979,92	

Recettes	Chapitre	Libellé	BP 2025	CUU 2025	BP 2026	Commentaires
R 002	Résultat de fonctionnement reporté		844 562,02	844 562,02	998 281,35	
R 013	Rebourssements de salaires (agents en maladie...)		20 000,00	29 292,78	3 000,00	
R 042	Opérations d'ordre		15 000,00	19 000,00	15 000,00	Reprise sur subvention d'investissement amortissable (voies INSE/trauxx STEGE)
R 70	Produits des services (centres, remboursements des charges locatives - redevances)		85 000,00	132 720,06	109 000,00	Ajustement aux recettes réelles de 2025 - hors rattrapage (redevance d'occupation du domaine public sur 5 ans)
R 71	Amortir et taxes		816 389,00	850 209,00	810 209,00	
R 73	Frais de location		963 407,00	961 526,44	968 982,00	
R 74	Dotations, subventions et participations des autres communes		927 427,51	925 506,48	818 507,45	Boite des élections de l'Etat - participation solidaire des autres communes (pas de rattrapage de l'année antérieure)
R 75	Loyers - Remboursements (assurance, imp. parçu fourniture)		60 000,00	88 014,39	95 000,00	
R 76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	
R 77	Produits exceptionnels		0,00	3 039,96	10 000,00	Don de l'Entreprise Rubise (étang du pendant)
Total recettes de fonctionnement			3 771 992,54	3 605 311,11	3 827 979,92	
Résultat de l'exercice				340 794,15		
Résultat cumulé				1 190 349,15		

Section d'Investissement	Chapitre	Libellé	BP 2025	CUU 2025	BP 2026	Commentaires
D 001	Solde d'exécution de la section d'investissement		276 879,27	276 879,27	192 007,00	Reprise du déficit d'investissement cumulé de l'année précédente
D 040	Opérations d'ordre entre sections		15 000,00	15 000,00	15 000,00	Subventions d'investissements amortissables (voies INSE/trauxx STEGE)
D 041	Opérations patrimoniales		0,00	0,00	0,00	
D 10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	
D 13	Régularisations (amortissements subventions)		0,00	0,00	0,00	
D 16	Emprunts et dettes assimilées		53 333,00	983,61	26 000,00	Emprunt couverture tennis et parc urbain
D 20	Immobilisations incorporelles - Frais d'étude		250 000,00	111 504,60	640 000,00	Études avant travaux (médiatique et groupe scolaire)
D 204	Subventions d'équipement		193 000,00	50 694,10	183 000,00	Travaux d'aménagement des réseaux extérieurs électriques STEGE 27 non facturés
D 21	Immobilisations corporelles		481 300,00	297 648,88	445 000,00	Programme des travaux 2026 (conseil municipal du 7 avril 2024)
D 23	Immobilisations en cours		1 346 112,00	43 194,09	1 350 000,00	Travaux (tennis et parc urbain)
Total dépenses d'investissement			2 627 603,25	2 628 262,81	3 841 367,80	
Résultat de l'exercice				-192 007,00		
Résultat cumulé				-192 007,00		

Section de Fonctionnement	Chapitre	Libellé	BP 2025	CUU 2025	BP 2026	Commentaires
R 001	Solde d'exécution de la section d'investissement		0,00	0,00	0,00	
R 021	Virement de la section de fonctionnement		4 252,58	0,00	201 645,90	
R 040	Op. d'ordre de transferts entre sections		750 000,00	101 642,92	750 000,00	Amortissement uniquement sur les dispositions obligatoires
R 041	Opérations patrimoniales		0,00	0,00	0,00	- compte 204 (subventions d'investissement)
R 10	FCVA - taxes d'aménagement - Excédents de fonctionnement capitalisés		342 650,94	361 311,12	272 867,50	
R 13	Subventions d'investissement		90 272,83	142 931,31	842 334,50	Régularisation partielle des subventions relatives aux travaux plur-annuels programmés
R 16	Emprunts et dettes assimilées - Gains nets		599 202,85	951,35	775 000,00	Emprunt mariage
R 21	Immobilisations corporelles		0,00	1 004,19	0,00	
R 23	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	
Total recettes de fonctionnement			2 487 404,37	627 152,79	2 841 367,80	
Résultat de l'exercice				84 797,17		
Résultat cumulé				-192 007,00		

Résultat de l'exercice 450 579,62

Résultat de clôture 998 281,35